

## COMITE DE DIRECTION

### REUNION DU VENDREDI 28 OCTOBRE 2022

**Président :** Mr Philippe AMADUBLE

**Présents :**

Mmes Agnès BERNARDO AFONSO - Mireille VALENTIN  
MM. Thierry BAPT - Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT - Jean-Pierre GARDIEN - Pierre LEVADOUX - Yves MAIGNOL - Laurent OLEOTTO - Adrien RIGAUD - Sylvain SERTILLANGE - Tahir TERRASSE

**Assiste à la réunion :**

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance

**Excusés :**

MM. Anthony ARCHIMBAUD - Cédric GILBERT - Miguel GONZALEZ - Christian HOMETTE - Didier JARRIGE  
M. Michel THOME – Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage

\*\*\*\*\*

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 12 septembre 2022 est adopté sans aucune observation.

## INFORMATIONS DU PRESIDENT

### FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

**Communiqué de Presse :**

Bilan de la mission FFF de contrôle du camp de base de l'équipe de France à Doha

**Lancement de la Coupe de France des arbitres la Poste, première compétition 100 % dédiée aux arbitres amateurs**

Le coup d'envoi a été donné le 26 septembre 2022.

2 arbitres du Puy de Dôme participent : Lauren Perret (Candidate FFE2) - Jeremy Coste (D1)

**Comex**

Procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2022- 10 octobre 2022 – 13 octobre 2022

### LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

**21<sup>ème</sup> édition des journées de l'arbitrage**

Elle a lieu du 18 au 30 octobre 2022 et sera placée sous le signe du recrutement et de la fidélisation.

**Bureau Exécutif**

PV des réunions du 12 septembre 2022 – du 06 octobre 2022

## INFORMATIONS LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Assemblée Financière de la Ligue

Elle aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à LYON.

### Effectif Licences

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football compte au 20 octobre 2022 – 233 113 licenciés (219 199 à la même date la saison dernière) – soit + 6.36 % d'augmentation

## BILAN ET COMPTE DE RESULTATS au 30 JUIN 2022

Mr Sylvain SERTILLANGE, trésorier, commente le bilan et le compte de résultat de la saison 2021/2022 qui fait apparaître un excédent de 142 401 €.

Avant de rentrer dans le détail des comptes, Mr SERTILLANGE rappelle que la saison 2020/2021 était pratiquement une saison blanche et qu'il est difficile de comparer les deux exercices.

L'excédent qui est à relativiser - est dû essentiellement à la reprise de la provision du litige prud'homal de 75 000 € et une subvention exceptionnelle du Conseil Régional.

Concernant les charges, le trésorier explique les différences importantes par rapport à la saison dernière comme les honoraires dus aux frais d'avocat.

Sur les salaires, il y a également une personne en moins depuis janvier 2021.

Sur le bilan, pas de modifications importantes.

Suite à la demande du Commissaire aux comptes, Mr SERTILLANGE fait part qu'il faudra solder les créances des clubs qui n'existent plus depuis de nombreuses années.

Le Comité de Direction remercie Mr Sylvain SERTILLANGE et approuve le compte de résultats et le bilan de la saison 2021/2022 afin que ces derniers soient présentés en Assemblée Générale.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Aide aux clubs

Suite à l'excédent du compte de résultat de la saison 2021/2022 du District du Puy de Dôme, et afin de poursuivre l'aide aux clubs, le Comité de Direction décide :

Pour la saison 2022/2023, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022, remboursement d'une formation initiale d'arbitre par club.

Mise en place d'un challenge du Fair Play en Départemental 1 Seniors, Départemental 2 Seniors avec 1 000 € de matériel pour l'équipe qui arrive première en Challenge du Fair Play.

### Week-end à Clairefontaine

Le District avait désigné 7 dirigeants pour participer à ce week-end le 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022. Malheureusement, 2 personnes ne sont pas venues et leur participation a été facturée au District. Le Comité de Direction regrette vraiment car d'autres dirigeants auraient pu bénéficier de cette belle manifestation.

Le prochain week-end à Clairefontaine pour le District du Puy de Dôme sera les 21 et 22 janvier 2023.

Rappel des critères sur le choix

- Être bénévole licencié dirigeant de club comptant moins de 5 ans d'ancienneté
- Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Le Président, Philippe AMADUBLE, sollicite l'ensemble du Comité de Direction afin que ce dernier puisse lui faire parvenir des candidatures pour cette opération

## **Dossier prud'hommal CTD DAP**

Le Président – Philippe AMADUBLE – informe que le dossier a été traité en audition devant un juge départiteur le 21 octobre 2022 et que le jugement sera rendu fin décembre 2022.

## **Référent FMI**

Mr Philippe AMADUBLE fait part que suite à la proposition de Mr Christian HOMETTE – il a rencontré Mr Jérôme BERTRAND – ancien arbitre – pour que ce dernier puisse être référent FMI au niveau du District du Puy de Dôme.

Mr Jérôme BERTRAND a accepté et devient référent FMI à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour le District du Puy de Dôme.

Les membres du Comité de Direction le remercient pour son implication.

## **Réunion avec les clubs de D1**

Elle a eu lieu le 24 octobre 2022 à l'auditorium de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en présence de 21 clubs. Des représentants de la Commission des Championnats Seniors et Coupes – de la Commission de Prévention – de la Commission de l'arbitrage ainsi que du Comité Directeur étaient présents.

Les clubs ont beaucoup apprécié cette réunion mais auraient préféré qu'elle soit mise en place plus tôt dans la saison.

### **Sujets abordés :**

- FMI
- Reprogrammation des matches en retard
- Terrains impraticables
- Modalités de la purge lors d'une suspension
- Différence entre le retrait de points par la Commission de Discipline et les points calculés en cas de candidats multiples pour une accession ou une relégation
- Rôle des délégués au terrain
- La fiche de prévention afin qu'elle soit à nouveau mise en place.
- L'arbitrage

Mr Thierry BAPT indique que beaucoup de questions sur l'arbitrage ont été posées.

Les membres du Comité de Direction souhaiteraient que des formations d'arbitre-assistant et de délégués pour les dirigeants des clubs soient mises en place.

Mr Laurent OLEOTTO pense qu'une rencontre entre clubs de la même poule lors de ces réunions de début de saison pourrait être faite afin de se connaître et d'échanger.

## **Services civiques**

Le District du Puy de Dôme compte depuis le 17 octobre 2022, 3 services civiques, à savoir

- Elise BURBAN – joueuse au CLERMONT FOOT 63
- Océane PEREIRA – joueuse au CLERMONT FOOT 63
- Emmanuel GUET – éducateur à l'A.S. MONTFERRAND

## **Location de salle**

Le Président – Philippe AMADUBLE – informe le Comité de Direction que le petit bureau nommé « salle des commissions » sera loué par le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Sport et Loisirs Auvergne à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## **Licences du District du Puy de Dôme**

- 19 860 licenciés au 26 octobre 2022

A noter une baisse chez les Seniors et les U19.

Belle augmentation chez les féminines.

## **Coupes Futsal U18 G – U15 G**

Le Comité de Direction valide l'organisation des deux coupes, à savoir :

Elle sera disputée uniquement par les équipes de Ligue du Puy de Dôme (11 équipes U15 – 12 équipes U18)  
L'inscription est, comme les saisons précédentes, automatique pour les clubs de Ligue à raison d'une équipe par club et par catégorie.

Les frais d'engagement s'élèvent à 20€ par équipe.

**Organisation :**

- 1er Tour : Les 17 et 18 Décembre 2022
- Finales Départementales : Les 7 et 8 Janvier 2023

Les frais d'arbitrage seront pris en charge par le District du Puy de Dôme.

**Equipes U15G :**

Beaumont U.S. / Cébazat Sports / Chamalières F.C. / Clermont ASM / Clermont Foot 63 / Clermont Saint Jacques A.S. / Cournon F.C. / Issoire U.S. / Lempdes Sport / Riom F.C. / Thiers S.A.

**Equipes U18G :**

Beaumont U.S. / Chamalières F.C. / Clermont ASM / Clermont Foot 63 / Clermont Saint Jacques A.S. / Cournon F.C. / Issoire U.S. / Lempdes Sport / Mozac U.S. / Riom F.C. / Thiers S.A. / Vallée de Veyre Gr.

**Club Entente Sportive Solidarité CLERMONT**

Mr Philippe AMADUBLE rappelle que ce club féminin a déclaré forfait général.

Le District a reçu un courrier émanant de personnes démissionnaires du club demandant de revoir la situation du club.

Après lecture des statuts du club, le District du Puy de Dôme ne peut donner une suite favorable à ce courrier.

## **ASSEMBLEES GENERALES FINANCIERE ET ELECTIVE 18 NOVEMBRE 2022**

### **COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES**

Mr Philippe AMADUBLE donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de surveillance des opérations électorales réunie le 27 octobre 2022.

Les membres du Comité de Direction se prononcent pour l'approbation du procès-verbal de ladite commission et enregistrent la recevabilité des candidatures pour l'élection des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue AURA et celles pour les sièges vacants au Comité de Direction.

**Anthony ARCHIMBAUD** – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**Thierry BAPT** – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**Cyrille BARTHELEMY** – Licencié éducateur à CEBAZAT SPORTS

**Jacky BLANCARD** – licencié au club Foot Entreprise Am. CHU

**Jacques BOURDAROT** – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**François BOURGNE** – licencié Dirigeant à l'A.S. ST GERMAIN LE VERNET

**David CHALUS** – licencié Dirigeant F.C. LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT

**André CHAMPEIL** – licencié Dirigeant F.F CHAPPES

**Jean-Paul CHASTAGNIER** – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**Christian HOMETTE** - Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**Yves MAIGNOL** – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

**Gil NORA** – licencié Dirigeant à l'A.S. MONTFERRAND

**Michel THOME** – Licencié dirigeant au S.C. BILLOM

Sièges vacants au Comité de Direction

**MME Annaëlle VIVET (membre de la Commission Féminine et Féminisation et licenciée au club de DÔMES SANCY) et M. David THURET (membre de la Commission des Enfants et des Jeunes et licencié au club du C.S. ST BONNET PRES RIOM)**

Les Assemblées générales Financière et Elective auront lieu le vendredi 18 novembre 2022 à partir de 19h.00 à l'auditorium de la Ligue Auvergne Rhône Alpes – 13 Rue de Bois Joli – ZI de Bois Joli 2 à COURNON D'AUVERGNE.

### **Ordre du jour**

18h00 : Émargement et vérifications des pouvoirs

19h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation du PV de l'Assemblée générale du 10 juin 2022

Allocution du Président

Assemblée Générale Elective

Election par l'Assemblée Générale des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA.

Election des membres du Comité de Direction

Compte rendu financier (Mr Sylvain SERTILLANGE)

Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes (Mr Geoffroy GLAZIOU)

Approbation des comptes clos au 30 JUIN 2022

Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022

Allocution des Personnalités

**Résultat** de l'Election des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA et de l'élection de membres du Comité de Direction

Le Comité de Direction décide la mise en place de 4 tables pour assurer la vérification des pouvoirs :

Table n°1 : **MM. Pierre LEVADOUX & Laurent OLEOTTO**

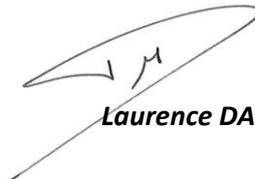
Table n°2 : **MM. Didier JARRIGE & Yves MAIGNOL**

Table n°3 : **MM. Thierry BAPT & Christian HOMETTE**

Table n°4 : **MMES Agnès AFONSO & Mireille VALENTIN**

\*\*\*\*\*

La secrétaire de séance :



**Laurence DALLE**

Le Président :

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature appears to be 'Philippe Amaduble'.

**Philippe AMADUBLE**